Diaspora malienne : Alhamdou Ag Ilyène appelle à une mobilisation autour de la souveraineté et du développement national

MALI
1970
L'information est l'oxygène des temps modernes
MERCREDI 08 Juillet 2026
Malikilé
www.malikile.com
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Budget rectificatif 2026 : Le gouvernement augmente les dépenses et le déficit



Terrorisme au Mali : L'Union africaine appelle à renforcer la lutte collective



Réforme fiscale : Le gouvernement place l'outil budgétaire au service de la sécurité nationale

Sommaire

P.04



P.12



P. 17



UNE /

Budget rectificatif 2026 : Le gouvernement augmente les dépenses et le déficit — P 04

BRÈVES /

Yaoundé accueille la 51e Session de l'APF : El Malick Ndiaye en passe de devenir Premier Vice-Président de l'organisation — P 11

Intégration régionale : La CEDEAO et le WACSI scellent un partenariat stratégique — P 11

Terrorisme au Mali : L'Union africaine appelle à renforcer la lutte collective — P 12

Partenariat Sénégal-Émirats : Le chef de l'État reçoit Sheikh Shakhboot bin Nahyan — P 13

ACTUALITÉ /

Promotion de la femme et protection de l'enfant : Le Mali se dote d'un outil de coordination des OSC — P 15

Réforme fiscale : Le gouvernement place l'outil budgétaire au service de la sécurité nationale — P 17

POLITIQUE /

Diaspora malienne : Alhamdou Ag Ilyène appelle à une mobilisation autour de la souveraineté et du développement national — P 19

Mali-Palestine : Vers un renforcement de la coopération universitaire et scientifique — P 21

CULTURE & SOCIETÉ /

Nigeria : Une grand-mère arrêtée à Lagos avec 13 kg de cocaïne dissimulés dans des pelures de plantain — P 24

INTERNATIONAL /

États-Unis-Congo : Une table ronde pour stimuler les investissements et renforcer le partenariat économique — P 27

Côte d'Ivoire : La centrale solaire de Sokoro 2 marque une nouvelle avancée dans la transition énergétique — P 28

SPORT /

Mondial 2026 : Le cauchemar des dernières minutes frappe les sélections africaines — P 31

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur Hôpital Immeuble Baye Niass – Faladié Bamako – Mali
Email : ampikle@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- Gérant : Moctar Saw
- Rédacteur en Chef :
- Rédaction Générale : Moctar Saw, Karamoko B. Kelta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wago, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- Service Commercial : Youssouf Diarra
- Secrétariat : Fatou Sissako

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 95e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE TENUE LE MARDI 12 MAI 2026

La Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA) a tenu, le mardi 12 mai 2026, la 95e session de son Conseil d'Administration à son siège sis à Hamdallaye ACI-Bamako, sous la présidence de Monsieur Yéhia Ag Mohamed ALI.

Cette session, principalement consacrée à l'examen et à l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025, a abordé plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, notamment :

- **Rapport sur l'état d'exécution du budget au 31/12/2025 ;**
- **Rapport d'activité 2025 de la Direction Générale au Conseil d'Administration ;**
- **Rapport des Commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025;**
- **Arrêté des états financiers et proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2025.**

Dans un environnement bancaire marqué par des contraintes persistantes sur la liquidité et un contexte monétaire exigeant au sein de l'UEMOA, la BMS-SA a su consolider sa position parmi les acteurs majeurs du secteur bancaire malien grâce à une stratégie fondée sur la proximité, l'innovation et la maîtrise des risques.

Les performances enregistrées au terme de l'exercice 2025 traduisent la pertinence des orientations stratégiques engagées par la Banque ainsi que la confiance croissante de sa clientèle et de ses partenaires.

À la clôture de l'exercice 2025, **le total du bilan ressort à plus de 2 006 milliards de FCFA**, soit une progression de 18,05 % par rapport à l'exercice précédent.

Les emplois à la clientèle ont atteint 970 milliards de FCFA, enregistrant une hausse de 4 %, traduisant la volonté de la Banque d'accompagner durablement les acteurs économiques et de soutenir le financement de l'économie nationale.

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont atteint 1 013 milliards de FCFA, en progression soutenue d'environ 28 %, témoignant de la confiance renouvelée des clients et partenaires envers la BMS-SA.

Aussi, l'exercice 2025 a été marqué par une accélération de la transformation digitale de la BMS-SA. La Banque a poursuivi le déploiement de solutions innovantes et de services financiers modernes, notamment avec l'ouverture à la clientèle du Système de Paiement Instantané (SPI) de la BCEAO, afin d'offrir à sa clientèle une expérience bancaire plus fluide, plus sécurisée et davantage accessible.

À l'issue des travaux, le Président du Conseil d'administration a remercié les Administrateurs pour leurs contributions de qualité et a adressé ses félicitations à la Direction Générale ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour leur engagement. Il a également exprimé sa reconnaissance aux clients, partenaires et actionnaires pour leur confiance et leur soutien constant.

La BMS-SA réaffirme ainsi son ambition de consolider son rôle de banque de référence au service du développement économique et social du Mali.

Le Président du Conseil d'Administration de la BMS-SA

M. Yéhia Ag Mohamed ALI

Budget rectificatif 2026 : Le gouvernement augmente les dépenses et le déficit



Le gouvernement malien a procédé à un important ajustement de sa politique budgétaire pour l'exercice 2026. Réuni en Conseil des ministres le 3 juillet dernier sous la présidence du Général d'Armée Assimi Goïta, Président de la Transition, l'exécutif a adopté un projet de loi modifiant la loi de Finances 2026 afin d'intégrer de nouvelles recettes, de nouvelles dépenses et d'adapter les besoins de trésorerie de l'État. Si cette révision traduit la volonté des autorités de répondre aux priorités du moment, notamment en matière de sécurité, elle soulève également la question de la soutenabilité des finances publiques.

La principale évolution concerne les recettes de l'État. Grâce à une amélioration attendue du produit de la Taxe Ad Valorem et aux contributions destinées aux Fonds miniers désormais constitués en Comptes spéciaux du Trésor, les recettes budgétaires passent de 3 057,792 milliards à 3 372,895 milliards de francs CFA, soit une progression de plus de 315 milliards de francs CFA, équivalant à une hausse de 10,3 %.

Dans le même temps, les dépenses augmentent encore davantage. Elles atteignent désormais 3 993,319 milliards de francs CFA contre 3 578,217 milliards prévus dans la loi de Finances initiale, soit une hausse de 415,103 milliards de francs CFA (+11,6 %).

Selon le gouvernement, ces crédits supplémentaires serviront principalement à renforcer les opérations de sécurisation du territoire national, à accorder une subvention exceptionnelle à la Compagnie malienne pour le développement des textiles (CMDT) et à financer les



nouveaux Comptes spéciaux du Trésor liés aux fonds miniers.

Cette augmentation plus rapide des dépenses que des recettes entraîne mécaniquement une aggravation du déficit budgétaire. Celui-ci passe de 520,425 milliards à 620,425 milliards de francs CFA, soit un accroissement de 100 milliards.

Le Conseil des ministres a également validé deux avenants concernant des projets d'infrastructures. Le premier accorde un délai supplémentaire de quatre mois pour les travaux de construction et de bitumage de la route Bananko-ro-Dioro, sans incidence financière. Ce prolongement permettra de prendre en compte une modification technique portant sur le revêtement de la chaussée.

Le second concerne les travaux d'extension et de modernisation de l'hôpital de Tombouctou. Là encore, aucune incidence financière n'est annoncée, mais le délai d'exécution est prorogé de vingt-quatre mois afin de permettre l'achèvement du chantier.

Si ces décisions répondent à des impératifs réels, notamment la situation sécuritaire et la poursuite des investissements publics, elles posent néanmoins plusieurs interrogations.

L'augmentation du déficit budgétaire constitue le premier sujet de préoccupation. Certes, le contexte actuel justifie des dépenses exceptionnelles, mais leur financement reposera inévitablement sur un recours accru à l'endettement ou à d'autres mécanismes de mobilisation de ressources. À moyen terme, cette évolution pourrait réduire les marges de manœuvre de l'État face à d'autres priorités économiques et sociales.

Les reports de délais observés sur les grands projets d'infrastructures interrogent également. Même sans coût supplémentaire officiellement annoncé, chaque prolongation retarde les bénéfices attendus pour les populations et peut engendrer des coûts indirects, liés notamment à la mobilisation prolongée des équipes, aux contraintes logistiques ou à l'évolution des conditions de réalisation.

La question mérite donc d'être posée : ces ajustements permettront-ils réellement d'améliorer l'efficacité de l'action publique ou risquent-ils d'alourdir davantage les finances de l'État tout en retardant l'exécution des projets ? Si le renforcement des moyens consacrés à la sécurité apparaît difficilement contestable dans le contexte actuel, le défi sera désormais de garantir une exécution rigoureuse du budget, d'assurer la transparence dans l'utilisation des ressources supplémentaires et de contenir le déficit afin qu'il ne devienne pas, à terme, une contrainte durable pour l'économie malienne.

Moctar Sow

- MOUNTAGA TALL

27 mars 1981 / 27 mars 2024 - il y a 43 ans je devenais avocat au Sénégal : “La cravate douloureuse que tu portes et qui t’orne, O civilisé, Otes-la si tu veux respirer”.

Le 27 mars 1981,il y a exactement 43 ans, j’ai prêté serment comme avocat stagiaire devant la Cour d’Appel de Dakar présidée par Gilbert André, éminent magistrat, qui s’est adressé aux jeunes postulants que nous étions dans une mémorable intervention en vers. Belle littérature passée à la postérité.

Mais avant la prestation de serment proprement dite, notre promotion, qui comptait deux maliens (Me Binké Kamité et moi-même) eût le privilège d’avoir, pour guider nos premiers pas, Maître Boubacar Gueye, ministre de la Justice de la Fédération du Mali, proche de Cheikh Anta Diop avec qui il créa le Bloc des masses sénégalaises (BMS) en 1961. Strict en déontologie, vieille école, Maître Boubacar Gueye n’a jamais apposé de plaque devant son Cabinet d’Avocat. J’ai fait comme lui : il n’y a jamais eu de plaque devant mon Cabinet. Je sais que cela changera avec Me Aissata Tall Diarra car la règle qui assimilait la plaque à une forme de publicité n’existe plus depuis plusieurs décennies.

Autre privilège : c’est au Premier président de la Cour Suprême du Sénégal, le juge Kéba M’Baye que nous avons rendu notre dernière visite avant notre prestation de serment du lendemain. Après avoir écouté ses sages conseils, nous primes congés de lui. Pendant que nous longions le long couloir qui mène à son bureau, il nous lança haut et fort « Les avocats en jeans et les magistrats aux manches retroussés, moi, je n’y crois pas ». Nous ne comprenions pas.

C’est encore le doyen Boubacar Gueye, lui-même toujours en costume trois pièces et bretelles, qui nous décrypta le message « Celui qui viendra demain en tenue débraillée ne sera pas autorisée à prêter serment ». En clair, il fallait être en costume-cravate.

J’avais un gros souci car je ne portai pratiquement jamais ni costume, ni cravate ; je n’en avais même pas et je les détestais. Dans ma chambre d’étudiant, j’avais reproduit et collé au mur cette citation de Guillaume Apollinaire « La cravate douloureuse que tu portes et qui t’orne, o civilisé, Ote-la si tu veux respirer. ».

Nous étions en fin d’après-midi. Je dirais dans mes Mémoires (Inch’Allah) comment, mais le lendemain, à 8 heures du matin, j’étais avec les autres en costume cravate dans la salle des Avocats du Palais de justice de Dakar. Avant de prêter solennellement serment à 9 heures.

Trois années après, j’étais Avocat plein. Au Sénégal. Avec le plein droit d’être inscrit au Grand Tableau du Mali. Automatiquement ! De plein droit ! C’est ce qui arriva.

Ce Cabinet a formé d’éminents avocats dont Feus Mountaga DIALLO (Président de l’AJAM) et Brahima KONÉ (Président de l’AMDH), Maîtres Harouna TOUREH, Samba BAH, Cheick Oumar KONARÉ, Lamissa COULIBALY etc…

Et, avant de plonger dans le marigot politique, j’ai eu l’honneur et le privilège d’assumer les responsabilités suivantes :

- Secrétaire Général de l’Association des Jeunes Avocats du Mali (AJAM),

- Secrétaire Général de l’Union des Barreaux Ouest-Africains (UBAO),

- Vice-président national de l'Association Internationale des Jeunes Avocats (AIJA),

- Secrétaire Général de l'Ordre des Avocats du Mali,

- Vice-président de l'Association des Avocats de l'Espace Union Economique et Monétaire Ouest-Africain (UEMOA-AAEU),

Et parrain de la première promotion de la Faculté des Sciences Juridiques et Economiques de l'Université de Bamako, qui, d'ailleurs porte mon nom.

Eux sont des chefs de juridiction, avocats, notaires, officiers supérieurs, députés, professeurs d'université….

Alhamdululah !



- Ecowas - Cedeao

ECOWAS COMMISSION HOSTS EVALUATION COMMITTEE MEETING FOR WEST AFRICAN SUBMARINE CABLE CAPACITY UNDER WARDIP

The ECOWAS Commission is currently hosting delegates and officials from The Gambia, Guinea, Guinea-Bissau, Liberia, and Sierra Leone at its headquarters in Abuja for a crucial evaluation exercise running from June 29 to July 10, 2026. The objective of the meeting is to evaluate proposals for the supply of submarine cable capacity to boost redundancy and resilience of digital connectivity across the sub-region.

This evaluation is a key step in the procurement process for a major multi-country initiative aimed at deploying a second submarine cable in the concerned countries. The project is being implemented under the World Bank-financed Western Africa Regional Digital Integration Pro-gram (WARDIP)



- Miniankakai Sogoba

FLASH: La Russie se dit prête à intervenir en RDC pour combattre les groupes armés, notamment les ADF, qui pillent et tu*ent les populations dans l'est du pays. « La lutte contre cette menace exige une action coordonnée au niveau régional. Nous sommes également prêts à collaborer avec nos collègues du Conseil de sécurité afin de faciliter les efforts de lutte contre ce groupe armé », a déclaré Anna Evstigneeva, envoyée spéciale de Vladimir Rédacteur Miniankakai Sogoba l enfant de AES panafricaniste



- Les maliens unis pour le Mali

BURKINA FASO : La Douane de Ouagadougou saisit 45 000 tôles dissimulées dans six camions en provenance du Ghana

La Brigade mobile des Douanes de Ouagadougou a intercepté, dans la nuit du 2 juillet 2026, six camions en provenance du Ghana qui transportaient des marchandises frauduleusement déclarées.

Officiellement enregistrés comme convoyant du plâtre et du lotus, les véhicules dissimulaient en réalité 45 000 feuilles de tôle non déclarées.

Selon le directeur général de des Douanes, Dr Yves Kafando, les droits et taxes normalement dus sur cette cargaison étaient estimés à environ 60 millions de FCFA.

Toutefois, les fraudeurs n'avaient acquitté qu'environ 6 millions de FCFA, correspondant uniquement aux marchandises déclarées.

Cette opération a permis la saisie des 45 000 feuilles de tôle dissimulées, illustrant les efforts des services douaniers dans la lutte contre la fraude et pour la protection des recettes de l'État.

Source : #Burkina24

#LInfoenClair

Abonnez-vous à notre Chaîne YouTube

https://youtu.be/0e1NnMbN4Dg

Avec L'Info en Clair

Voir clair dans l'info.

*Tu veux être parmi les premiers informés ? Abonne-toi à notre chaîne Telegram et reçois l'info en direct, sans filtre. Clique ici : * https://t.me/LInfoenClair

https://t.me/+Xw644TinShs0YjM8

*Chaîne WhatsApp: * https://whatsapp.com/channel/0029Va95UEQADTODLmsOiQ3X

*_Après avoir cliqué, appuyez sur «#Suivre» pour rester abonné à la chaîne_*

*Sur tikitok en cliquant ici * https://vm.tiktok.com/ZNdS7hp2T/

Groupe telegram https://t.me/+HctFNY-e_ysyODJk

*Suivre la chaîne L'Info en Clair sur youtube https://youtu.be/erKfeHAFslQ?si=yoGR2WbFk-SRlA_g

https://www.facebook.com/profile.php?id=100079962267095...

Marre des fake news ? Rejoins la communauté L'Info en Clair ! Abonnes-toi et montre que tu choisis l'info vérifiée.



- Coalition Diomaye Président.

La confiance est la première monnaie d'une économie.

La rencontre entre Son Excellence le Président de la République, Bassirou Diomaye Faye, et les responsables du Fonds monétaire international envoie un signal fort aux marchés, aux investisseurs et à l'ensemble des partenaires techniques et financiers.

En économie, la crédibilité d'un État constitue un actif stratégique. Elle détermine le coût de son financement, sa capacité à attirer les investissements directs étrangers, la confiance des bailleurs de fonds et, plus largement, les perspectives de croissance. Les investisseurs recherchent avant tout un environnement stable, une gouvernance transparente, des institutions solides et des politiques publiques lisibles.

Les échanges engagés avec les partenaires internationaux témoignent de la volonté du nouveau gouvernement de consolider la confiance, de renforcer la transparence dans la gestion des finances publiques et de préserver les grands équilibres macroéconomiques. Cette démarche est essentielle pour améliorer les conditions de financement de l'économie, soutenir le secteur privé et créer durablement des emplois.

Le Sénégal dispose d'atouts considérables. En les valorisant dans un climat de confiance et de responsabilité, notre pays pourra pleinement tirer parti de son potentiel et conforter sa place parmi les économies les plus attractives du continent.

La confiance ne se décrète pas ; elle se construit par la cohérence des réformes, la qualité de la gouvernance et le respect des engagements. C'est sur ces fondements que se bâtit une croissance durable et inclusive au service de la Nation.Aminata Touré Bassirou Diomaye Faye Présidence de la République du Sénégal Oumou Kalsoum Sakho

Ousmane Ndiaye

Secrétaire général de la Coalition Diomaye



- Actuel Média

#Sévaré | RAS KÉBÉ

Clôture de la formation pratique aux métiers des médias. Retour en images sur la cérémonie de remise des attestations.





Emmanuel Macron
@EmmanuelMacron

Un but de plus pour Kylian Mbappé. Contre le racisme cette fois. Tout mon soutien. Quand les mots salissent, nos valeurs répondent : dignité, respect, fraternité. @KMbappe 👏

Yaoundé accueille la 51e Session de l'APF : El Malick Ndiaye en passe de devenir Premier Vice-Président de l'organisation



Le Premier Vice-Président de l'Assemblée nationale du Sénégal, Monsieur El Malick Ndiaye, est arrivé dimanche soir à Yaoundé, au Cameroun, où il participera à la 51e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), prévue du 7 au 12 juillet 2026. Ce rendez-vous réunira les présidents d'assemblées parlementaires, des députés ainsi que les représentants des différentes sections nationales de l'organisation francophone.

Président de la Section sénégalaise de l'APF, El Malick Ndiaye prendra une part active aux travaux de cette session, qui portera sur plusieurs enjeux majeurs touchant l'espace francophone. Les discussions seront notamment consacrées au renforcement de la démocratie, à la coopération parlementaire, à la consolidation de la paix, à la promotion de la bonne gouvernance et à l'accélération du développement durable.

L'un des temps forts de cette rencontre sera l'Assemblée générale de l'APF, au cours de laquelle sera officiellement entérinée l'élection de M. El Malick Ndiaye au poste de Premier Vice-Président de l'organisation. Cette nomination marque une étape importante dans le rayonnement du Parlement sénégalais au sein des instances parlementaires francophones.

Cette accession à l'une des plus hautes responsabilités de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie est perçue comme une reconnaissance de l'engagement du Sénégal en faveur du dialogue, de la coopération et de la promotion des valeurs démocratiques dans l'espace francophone. Elle témoigne également de la confiance accordée au pays par les différentes sections membres de l'APF.

Au-delà de la dimension protocolaire, cette désignation devrait renforcer la visibilité du Sénégal dans les débats parlementaires internationaux et conforter son influence au sein de la Francophonie. Elle s'inscrit dans la dynamique de la diplomatie parlementaire sénégalaise, qui multiplie les initiatives visant à promouvoir la concertation, le partage d'expériences législatives et la recherche de solutions communes aux défis auxquels sont confrontés les États membres.

Fatou Sissoko

Intégration régionale : La CEDEAO et le WACSI scellent un partenariat stratégique



La Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a franchi une nouvelle étape dans sa volonté de promouvoir une intégration régionale davantage axée sur les citoyens. Le vendredi 3 juillet 2026, à Abuja, au Nigeria, l'institution sous-régionale a signé un mémorandum d'accord (MoU) avec l'Institut de la société civile ouest-africaine (West Africa Civil Society Institute – WACSI), marquant le début d'une coopération renforcée entre les deux organisations.

Le document a été paraphé par le président de la Commission de la CEDEAO, le Dr Omar Alieu

Touray, et la directrice exécutive du WACSI, la Dre Nana Asantewa Afadzinu, au nouveau siège de la Commission à Abuja. Cette signature traduit la volonté commune des deux institutions de consolider leurs efforts en faveur du développement de l'Afrique de l'Ouest.

Au-delà de son caractère institutionnel, ce mémorandum d'accord constitue un engagement stratégique visant à promouvoir un dialogue permanent, une coopération renforcée et une action collective autour des grands défis régionaux. Il établit un cadre de collaboration durable destiné à favoriser une meilleure implication des organisations de la société civile dans les processus d'intégration et de gouvernance régionale.

Les deux partenaires entendent ainsi travailler de concert sur plusieurs priorités, notamment la promotion de la paix, le renforcement de la démocratie, l'amélioration de la gouvernance et le développement d'une Afrique de l'Ouest plus résiliente face aux défis économiques, sociaux et sécuritaires.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans la Vision 2050 de la CEDEAO, qui ambitionne de bâtir un espace communautaire plus uni, inclusif, pacifique et prospère. En plaçant les citoyens au cœur de son action, la Commission réaffirme sa conviction que la réussite de l'intégration régionale passe par une participation accrue de la société civile.

À travers ce partenariat avec le WACSI, la CEDEAO entend renforcer les passerelles entre les institutions régionales et les acteurs de terrain afin de favoriser des politiques publiques plus inclusives et mieux adaptées aux aspirations des populations ouest-africaines.

Arouna Sidibé

Terrorisme au Mali : L'Union africaine appelle à renforcer la lutte collective



Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a fermement condamné les attaques terroristes coordonnées perpétrées le 4 juillet 2026 contre plusieurs localités du nord, du centre et du sud du Mali. Dans une déclaration officielle, il a exprimé la solidarité de l'organisation panafricaine envers les autorités maliennes et les populations affectées par cette nouvelle vague de violences.

Le chef de la Commission de l'UA a présenté ses sincères condoléances aux familles des victimes et adressé sa profonde compassion à toutes les personnes touchées par ces attaques. Il a également réaffirmé le soutien total de l'Union africaine au gouvernement et au peuple maliens, confrontés à une situation sécuritaire toujours préoccupante.

Selon Mahmoud Ali Youssouf, ces attaques illustrent une nouvelle fois la persistance de la menace que représentent le terrorisme et l'extrémisme violent, non seulement pour le Mali, mais également pour l'ensemble de la région du Sahel et du continent africain. Il a souligné que ces événements rappellent l'urgence de renforcer les efforts collectifs en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité.

Le président de la Commission a insisté sur la nécessité d'intensifier la coopération entre les États africains et les partenaires régionaux afin de faire face à cette menace transfrontalière. Il a également rappelé que la lutte contre le terrorisme doit s'inscrire dans le respect du droit international humanitaire, tout en accordant une attention particulière à la protection des populations civiles.

Réaffirmant l'engagement de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf a assuré que l'organisation continuera d'accompagner les autorités maliennes ainsi que les initiatives régionales et continentales destinées à combattre le terrorisme et à restaurer une paix durable. À travers cette déclaration, l'Union africaine réitère sa détermination à soutenir les efforts visant à renforcer la sécurité et la stabilité au Mali et dans l'ensemble du Sahel, où les groupes armés continuent de représenter un défi majeur pour les États de la région.

Arouna Sidibé

Partenariat Sénégal-Émirats : Le chef de l'État reçoit Sheikh Shakhboot bin Nahyan



Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Mahmoud Ali Youssouf, a fermement condamné les attaques terroristes coordonnées perpétrées le 4 juillet 2026 contre plusieurs localités du nord, du centre et du sud du Mali. Dans une déclaration officielle, il a exprimé la solidarité de l'organisation panafricaine envers les autorités maliennes et les populations affectées par cette nouvelle vague de violences.

Le chef de la Commission de l'UA a présenté ses sincères condoléances aux familles des victimes et adressé sa profonde compassion à toutes les personnes touchées par ces attaques. Il a également réaffirmé le soutien total de l'Union africaine au gouvernement et au peuple maliens, confrontés à une situation sécuritaire toujours préoccupante.

Selon Mahmoud Ali Youssouf, ces attaques illustrent une nouvelle fois la persistance de la menace que représentent le terrorisme et l'extrémisme violent, non seulement pour le Mali, mais également pour l'ensemble de la région du Sahel et du continent africain. Il a souligné que ces événements rappellent l'urgence de renforcer les efforts collectifs en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité.

Le président de la Commission a insisté sur la nécessité d'intensifier la coopération entre les États africains et les partenaires régionaux afin de faire face à cette menace transfrontalière. Il a également rappelé que la lutte contre le terrorisme doit s'inscrire dans le respect du droit international humanitaire, tout en accordant une attention particulière à la protection des populations civiles.

Réaffirmant l'engagement de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf a assuré que l'organisation continuera d'accompagner les autorités maliennes ainsi que les initiatives régionales et continentales destinées à combattre le terrorisme et à restaurer une paix durable. À travers cette déclaration, l'Union africaine réitère sa détermination à soutenir les efforts visant à renforcer la sécurité et la stabilité au Mali et dans l'ensemble du Sahel, où les groupes armés continuent de représenter un défi majeur pour les États de la région.

Arouna Sidibé

Maison de la Presse

MP

Appel à la responsabilité et à l'unité nationale en période de crise

La Maison de la Presse du Mali suit avec une attention particulière et une profonde préoccupation l'évolution de la situation nationale au cours des dernières vingt-quatre heures.

En ces moments de grande incertitude, où chaque mot peut devenir un rempart ou un incendie, la Maison de la Presse rappelle à l'ensemble des acteurs des médias, presse écrite, audiovisuelle, médias en ligne et radios de proximité, leur responsabilité historique devant la Nation.

La liberté d'informer, pilier de notre souveraineté, ne saurait s'affranchir, en période de crise, des impératifs de sécurité nationale et de cohésion sociale. En conséquence, la Maison de la Presse lance un appel pressant aux professionnels des médias pour :

La Certification de l'Information : S'abstenir rigoureusement de relayer des informations non vérifiées, des rumeurs ou des contenus provenant de sources anonymes susceptibles de semer la confusion ou de troubler l'ordre public.

La Culture de l'Apaisement : Privilégier les contenus qui favorisent l'unité nationale et le dialogue social. Notre rôle est d'éclairer le citoyen, non de nourrir les antagonismes.

La Vigilance Numérique : Redoubler de prudence sur les réseaux sociaux afin de ne pas devenir, même involontairement, les vecteurs de la désinformation ou de discours de haine.

La Maison de la Presse rappelle que les médias, dans un contexte de crise peuvent être le meilleur des remèdes pour la paix ou le pire des poisons pour la stabilité. Aujourd'hui plus que jamais, choisissons le remède.

La Maison de la Presse exprime sa solidarité avec les journalistes sur le terrain et les invite à la plus grande prudence dans l'exercice de leur mission. Elle reste mobilisée pour la défense d'une presse libre, responsable et engagée pour un Mali uni et stable.

Fait à Bamako, le 26 avril 2026

Le Président

MAISON DE LA PRESSE
Le President

El Hadj Bandiougou DANTE,
Chevalier de l'Ordre National

Contact : Président 66 72 39 96/76 13 29 84 – Assistante 66 71 81 44 - Administrateur Délégué 66 79 08 13

Promotion de la femme et protection de l'enfant : Le Mali se dote d'un outil de coordination des OSC



Le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF) a officiellement lancé, ce lundi à la Cité administrative de Bamako, une base de données nationale dédiée aux Organisations de la Société Civile (OSC) intervenant dans les domaines de la promotion et de la protection de la femme, de l'enfant et de la famille. Cette initiative marque une nouvelle étape dans la modernisation de la gouvernance du secteur social et vise à améliorer la coordination entre les différents acteurs engagés dans ces domaines.

La cérémonie de lancement a été présidée par la ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Mme Diarra Djénéba Sanogo. Elle s'est déroulée en présence de la ministre de la Santé et du Développement social, le Colonel-major Assa Badiallo Touré, du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne, Abdoul Kassim Ibrahim Fomba, ainsi que de représentants de plusieurs départements ministériels, des services techniques de l'État et des organisations de la société civile.

Dans son intervention, Mme Diarra Djénéba Sanogo a souligné que cette plateforme numérique s'inscrit dans la volonté du gouvernement de renforcer son partenariat avec les organisations de la société civile, considérées comme des acteurs incontournables dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des femmes, des enfants et des familles. Elle a rappelé que ces organisations jouent un rôle essentiel dans les domaines de la sensibilisation, de l'accompagnement social, de la protection des personnes vulnérables et de la promotion des droits.

Selon la ministre, la création de cette base de données répond à l'une des principales recommandations formulées lors des États généraux du secteur, notamment celle relative à l'institutionnali-



sation d'un cadre permanent de concertation entre les acteurs nationaux, régionaux et locaux. Cette démarche s'inscrit également dans les projets structurants de la Vision Mali 2063, en particulier le programme SANKORÉ, qui fait du développement des ressources humaines un levier stratégique du développement national.

Afin de consolider cette dynamique, le MPFEF a institué, par la Décision n°2026-0051/MPFEF-SG du 3 juillet 2026, un cadre permanent de concertation regroupant les organisations de la société civile présentes sur l'ensemble du territoire national ainsi que celles de la diaspora malienne. Ce mécanisme bénéficie du soutien de plusieurs départements ministériels, notamment ceux en charge de l'Administration territoriale, des Affaires étrangères et des Maliens établis à l'extérieur, dans le cadre d'un protocole de partenariat destiné à renforcer la coordination des interventions.

La nouvelle plateforme numérique a pour vocation de recenser, centraliser et mettre à disposition des informations fiables sur les organisations actives dans les domaines de la promotion et de la protection de la femme, de l'enfant et de la famille. Elle permettra aux pouvoirs publics, aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux acteurs de terrain de disposer d'un outil de référence facilitant la planification des interventions, le suivi des activités et la prise de décision.

Pour le ministère, cette base de données contribuera à une meilleure synergie entre les différents intervenants, à une gestion plus efficace des programmes et à une plus grande visibilité des actions menées au profit des populations. Elle favorisera également une répartition plus cohérente des ressources et limitera les risques de duplication des initiatives.

Accessible sur le site officiel du ministère, la plateforme fera l'objet d'un accompagnement technique afin de permettre aux organisations de la société civile de s'approprier pleinement cet outil. En clôturant la cérémonie, Mme Diarra Djénéba Sanogo a invité les OSC à s'inscrire massivement et à mettre régulièrement à jour leurs informations. Elle a également appelé les partenaires techniques et financiers à faire de cette base de données un instrument de référence pour une meilleure coordination des actions. Déclarant officiellement ouverte la plateforme, la ministre a conclu son allocution par un message d'espoir en faveur d'« un Mali paisible où les femmes, les enfants et les familles vivent dans la dignité et la sécurité ».

Yacouba Ongoiba

Réforme fiscale : Le gouvernement place l'outil budgétaire au service de la sécurité nationale



Le Mali renforce son dispositif de soutien aux Forces Armées et de Sécurité à travers de nouvelles mesures fiscales destinées à améliorer leurs capacités opérationnelles. Par l'Arrêté n°2026-1484/MEF-SG du 30 juin 2026, le ministère de l'Économie et des Finances, dirigé par le ministre d'État Alousséni Sanou, a officialisé une série de dispositions visant à élargir le régime des exonérations fiscales et douanières accordées aux forces engagées dans la protection du territoire national.

Ce nouveau texte vient modifier et compléter l'arrêté adopté en 2021. Il s'inscrit dans une démarche gouvernementale visant à adapter les instruments économiques et financiers aux défis sécuritaires auxquels le pays est confronté. Face à la persistance de la menace terroriste et aux enjeux liés à la stabilité nationale, l'État entend utiliser la politique fiscale comme un levier stratégique au service de la défense et de la sécurité.

Parmi les principales mesures annoncées figure l'exonération des carburants, lubrifiants, pièces de rechange et rations de combat destinés aux Forces Armées et de Sécurité. Cette disposition vise à réduire les charges liées au fonctionnement des unités opérationnelles et à garantir une disponibilité constante des ressources nécessaires aux missions sur le terrain.

L'arrêté prévoit également une défiscalisation des marchés portant sur les armes, les munitions et les équipements militaires. Ces acquisitions seront désormais exemptées de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), des droits d'enregistrement ainsi que des redevances associées. Une mesure destinée à faciliter et accélérer les procédures d'approvisionnement dans un contexte où



la rapidité d'intervention constitue un facteur déterminant.

Le texte introduit aussi des avantages spécifiques au profit des agents des forces de sécurité. Les personnels des Forces Armées, des Douanes, des Eaux et Forêts ainsi que des Services pénitentiaires pourront notamment importer un véhicule de tourisme exonéré de droits et taxes, dans la limite d'une valeur de trente millions de francs CFA, sur une période de douze mois.

Par ailleurs, un allègement fiscal est prévu pour les propriétaires de véhicules particuliers dont les droits de douane ont déjà été acquittés. Ceux-ci bénéficieront d'une exonération de six mois sur certains droits d'enregistrement et de timbre.

Pour le gouvernement, ces mesures répondent à une double logique. D'une part, elles permettent une meilleure rationalisation des dépenses publiques en réduisant les coûts liés aux opérations militaires et stratégiques. D'autre part, elles constituent une marque de reconnaissance envers les hommes et les femmes mobilisés quotidiennement pour assurer la sécurité du pays.

En allégeant la pression fiscale sur les secteurs directement liés à la défense nationale, l'État malien entend optimiser l'utilisation de ses ressources et renforcer l'efficacité de ses forces. Cette orientation traduit une approche fondée sur la notion de « coût de guerre », consistant à mobiliser tous les moyens disponibles pour faire face aux défis sécuritaires.

À travers cette réforme fiscale, le gouvernement réaffirme que la sécurité nationale demeure une priorité absolue. L'exécutif entend ainsi poursuivre ses efforts pour doter les Forces de défense et de sécurité des moyens nécessaires afin de garantir la protection des populations, la stabilité du territoire et la continuité des opérations de sécurisation.

Karamako B Keita

Diaspora malienne : Alhamdou Ag Ilyène appelle à une mobilisation autour de la souveraineté et du développement national



En déplacement en Suisse dans le cadre de sa participation au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et au Sommet mondial sur la gouvernance de l'intelligence artificielle à Genève, le ministre de la Communication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration, Alhamdou Ag Ilyène, a rencontré, le 4 juillet 2026, la communauté malienne établie en Suisse. Cette rencontre, tenue à l'Ambassade du Mali en Suisse, a été placée sous le signe de l'écoute, du dialogue et de la mobilisation citoyenne autour des enjeux de souveraineté, de développement et d'investissement.

La séance d'échanges s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Mali en Suisse, Gaoussou Cissé, et du président de l'Autorité malienne de régulation des télécommunications, des TIC et des postes (AMRTP), Saïdou Ponan Sankaré. Au nom du président de la Transition, le général d'armée Assimi Goïta, le ministre a transmis aux compatriotes les salutations fraternelles et les remerciements des autorités maliennes pour leur attachement à la Nation et leur engagement constant en faveur du pays.

Dans son intervention, Alhamdou Ag Ilyène a salué la contribution de la diaspora malienne à la promotion de l'image du Mali à l'étranger et à la défense de ses intérêts dans un contexte international marqué, selon lui, par des campagnes de désinformation visant à fragiliser le pays. Il a appelé les Maliens établis à l'extérieur à continuer de jouer leur rôle d'ambassadeurs du Mali et à contribuer à une meilleure visibilité des réalités nationales.

Le ministre a également présenté les grandes orientations engagées par le gouvernement dans le cadre de la consolidation de la souveraineté nationale. Il a notamment évoqué les réformes entreprises dans les domaines de la transformation numérique, de la modernisation de l'administration publique, du développement des infrastructures digitales, de la cybersécurité, de la connectivité et de l'amélioration des services publics.



Selon lui, ces actions visent à construire un État plus performant, plus proche des citoyens et capable de répondre aux défis du développement. Il a aussi mis en avant les réalisations issues des œuvres sociales du président de la Transition, notamment dans les secteurs de la santé, de l'accès à l'eau potable, de l'éducation et de l'assistance aux populations vulnérables.

S'adressant aux membres de la communauté malienne de Suisse, Alhamdou Ag Ilyène a insisté sur le rôle stratégique de la diaspora dans la transformation économique du pays. Il a rappelé que les Maliens de l'extérieur constituent un important réservoir de compétences, d'expertises et de capacités d'investissement. À ce titre, il les a encouragés à participer davantage à la création de richesses, au transfert de savoir-faire et à la réalisation de projets structurants au Mali.

Le ministre a également présenté plusieurs initiatives destinées à renforcer l'implication de la diaspora dans les politiques publiques nationales. Parmi celles-ci figurent le Cadre de Concertation avec les Maliens établis à l'Extérieur (CCMEX), le Tounka Blon, la future Politique nationale de migration, le Conseil national de réponse aux migrations, le Diaspora Impact Day, le Club des 100 investisseurs maliens, le Guide des opportunités d'investissement ainsi que la deuxième édition du Forum international de la diaspora (FID 2), prévue du 16 au 18 juillet 2026 à Bamako.

Ces programmes traduisent la volonté des autorités de faire des Maliens établis à l'étranger des partenaires majeurs du développement national. Ils visent également à renforcer leur accompagnement administratif et consulaire, à protéger leurs droits et à valoriser leur contribution économique, sociale et culturelle.

Au cours des échanges, les membres de la diaspora ont partagé leurs préoccupations et formulé des propositions pour accompagner les efforts de développement du Mali. Le ministre a salué cet esprit d'engagement, estimant que la réussite de la refondation nationale repose sur la mobilisation de toutes les forces vives du pays, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières.

Cette rencontre confirme ainsi la volonté des autorités maliennes de maintenir un dialogue permanent avec la diaspora et de faire de celle-ci un acteur essentiel de la souveraineté, de la modernisation et du rayonnement international du Mali.

Yacouba Ongoiba

Mali–Palestine : Vers un renforcement de la coopération universitaire et scientifique



Le Mali et la Palestine ambitionnent de donner un nouvel élan à leur coopération dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Cette volonté commune s'est exprimée le lundi 6 juillet 2026 à Bamako, à l'occasion d'une audience accordée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Pr Bouréma Kansaye, à l'ambassadeur de l'État de Palestine au Mali, Son Excellence Hassan Albalawi.

Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de consolidation des relations d'amitié et de solidarité qui unissent les deux pays depuis plusieurs décennies. Elle a également permis aux deux parties d'explorer de nouvelles perspectives de partenariat susceptibles de renforcer les échanges universitaires, scientifiques et culturels entre les institutions maliennes et palestiniennes.

Au début des discussions, l'ambassadeur Hassan Albalawi a exprimé sa reconnaissance au ministre Bouréma Kansaye pour sa disponibilité et la promptitude avec laquelle cette rencontre a été organisée. Il a transmis les salutations fraternelles des autorités palestiniennes, notamment celles du ministre chargé de l'Éducation, tout en réaffirmant l'importance accordée par la Palestine à ses relations avec le Mali.

Le diplomate palestinien a expliqué que sa démarche visait principalement à identifier des domaines de coopération capables de rapprocher davantage les deux systèmes d'enseignement supérieur. Il a notamment évoqué les opportunités liées au partage d'expériences, au développement des compétences et au renforcement des collaborations dans le domaine de la recherche scientifique.

Prenant la parole, le ministre Bouréma Kansaye a rappelé la profondeur des liens historiques entre le



Mali et la Palestine, fondés sur des valeurs communes de solidarité, de respect mutuel et de coopération. Il a souligné que le Mali demeure ouvert à toute initiative de partenariat permettant de contribuer au développement du capital humain et à la promotion de l'excellence académique.

Le ministre a également présenté plusieurs pistes susceptibles de dynamiser cette coopération bilatérale. Parmi celles-ci figurent le renforcement des échanges entre universités et centres de recherche, la mise en place de partenariats institutionnels ainsi que le développement de programmes communs dans les domaines scientifiques et académiques.

Les deux responsables ont également insisté sur l'importance de la dimension culturelle dans le rapprochement entre les peuples. À ce titre, ils ont évoqué l'organisation d'activités culturelles, de conférences, de débats scientifiques et de colloques internationaux comme autant d'initiatives pouvant favoriser une meilleure connaissance mutuelle entre les communautés universitaires des deux pays.

Les échanges ont également porté sur la possibilité de développer des jumelages entre établissements d'enseignement supérieur maliens et palestiniens. Ces partenariats pourraient ouvrir la voie à une mobilité accrue des étudiants, des enseignants et des chercheurs, tout en favorisant le partage de connaissances et d'innovations.

À l'issue de la rencontre, le ministre Bouréma Kansaye et l'ambassadeur Hassan Albalawi ont réaffirmé leur engagement à transformer ces orientations en actions concrètes. Les deux parties souhaitent ainsi inscrire la coopération universitaire Mali–Palestine dans une nouvelle dynamique, au bénéfice des étudiants, des chercheurs et des institutions académiques des deux pays.

Cette initiative témoigne de la volonté de Bamako et de Ramallah de renforcer leurs relations bilatérales en misant sur l'éducation, la recherche et la formation, considérées comme des leviers essentiels du développement durable et du rapprochement entre les nations.

Yacouba Ongoiba

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien

Nigeria : Une grand-mère arrêtée à Lagos avec 13 kg de cocaïne dissimulés dans des pelures de plantain

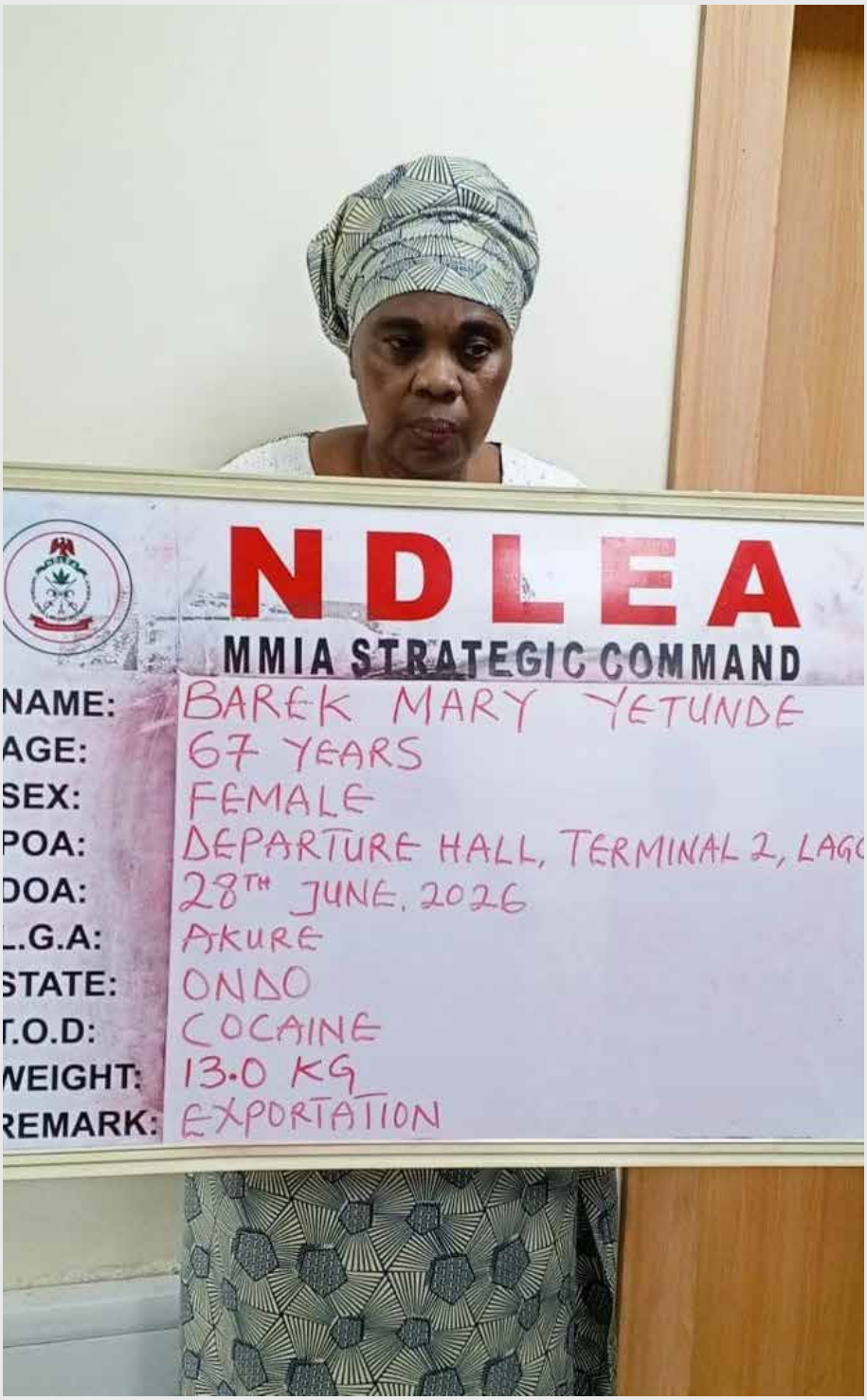


Les autorités nigérianes ont annoncé l'arrestation de deux personnes présumées impliquées dans des opérations de trafic de drogue, à la suite de saisies importantes de cocaïne réalisées dans différentes opérations menées par la National Drug Law Enforcement Agency (NDLEA). Parmi les personnes interpellées figure une grand-mère nigériane-britannique de 67 ans, arrêtée à l'aéroport international de Lagos avec 13 kilogrammes de cocaïne soigneusement dissimulés dans ses bagages.

Selon un communiqué de la NDLEA, la suspecte, identifiée comme Mme Mary Yetunde Barek, a été appréhendée le dimanche 28 juin 2026 dans le hall des départs du terminal 2 de l'aéroport international Murtala-Muhammed de Lagos. Elle s'apprêtait à embarquer à bord d'un vol de la compagnie Virgin Atlantic à destination de Londres, au Royaume-Uni.

La fouille minutieuse de ses bagages par les agents antidrogue a permis de découvrir une cargaison inhabituelle. Trente-et-un gros sachets contenant de la cocaïne avaient été soigneusement emballés de manière à imiter des mains de bananes plantains. Les faux produits alimentaires avaient été placés parmi d'autres denrées afin de tenter de dissimuler la nature réelle de la marchandise transportée. Le poids total de la drogue saisie s'élève à 13 kilogrammes.

Dans sa déclaration aux enquêteurs, Mme Mary Yetunde Barek, qui exerce comme aide-soignante au Royaume-Uni, aurait reconnu être l'unique propriétaire de la



cocaïne découverte dans ses bagages. Les autorités poursuivent leurs investigations afin de déterminer l'origine de la drogue et d'identifier d'éventuels complices impliqués dans ce réseau présumé de trafic international.

Par ailleurs, la NDLEA a également annoncé une autre opération ayant conduit à l'arrestation d'un homme de 45 ans dans l'État d'Anambra. Nwabueze Felix Onyeka, doctorant à l'Université de Putra en Malaisie, a été interpellé à la suite d'une opération d'infiltration menée le lundi 29 juin 2026.

Cette intervention a permis la saisie de 5,80 kilogrammes de cocaïne dissimulés dans les parois de neuf cartons contenant des bouteilles d'Orijin bitters, une boisson à base de plantes. La cargaison faisait partie d'un envoi groupé qui devait être expédié vers Kuala Lumpur, en Malaisie.

D'après les informations communiquées par l'agence nigériane de lutte contre la drogue, les agents ont découvert 36 paquets de cocaïne soigneusement cachés dans les emballages de boissons. Cette nouvelle saisie illustre les méthodes de plus en plus sophistiquées utilisées par certains réseaux de trafic pour tenter de contourner les contrôles des services de sécurité.

À travers ces opérations, la NDLEA réaffirme sa détermination à intensifier la lutte contre le trafic de stupéfiants au Nigeria, notamment dans les aéroports et les chaînes logistiques internationales. Les autorités nigérianes rappellent que les trafiquants utilisent des techniques variées pour transporter des substances illicites, mais que les dispositifs de contrôle sont régulièrement renforcés afin de démanteler ces réseaux et protéger les populations contre les conséquences liées au commerce de drogues.

Fatou Sissoko

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

3 Résultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité SA

États-Unis–Congo : Une table ronde pour stimuler les investissements et renforcer le partenariat économique



L'Ambassade des États-Unis à Brazzaville a organisé, le 23 juin, une Table ronde d'affaires États-Unis–Congo réunissant plusieurs entreprises américaines et le ministre des Finances de la République du Congo, Christian Yoka. Cette rencontre s'inscrit dans la volonté des deux parties de renforcer leurs relations économiques et de créer un cadre favorable à une coopération commerciale et à des investissements durables.

Cette initiative a permis aux représentants du secteur privé américain et aux autorités congolaises d'échanger sur les opportunités d'affaires offertes par le marché congolais, tout en identifiant les leviers susceptibles de favoriser une présence accrue des investisseurs américains dans le pays.

Les discussions ont porté sur plusieurs secteurs stratégiques considérés comme porteurs de croissance. Parmi eux figurent l'exploitation des minerais critiques, le développement des projets énergétiques ainsi que la modernisation du secteur agricole. Ces domaines sont jugés essentiels pour soutenir la diversification de l'économie congolaise et renforcer son attractivité auprès des investisseurs internationaux.

À travers cette rencontre, l'Ambassade des États-Unis a réaffirmé son engagement à promouvoir un environnement des affaires transparent, compétitif et propice aux investissements privés. L'objectif est d'encourager les entreprises américaines à saisir les opportunités offertes par la République du Congo tout en contribuant au développement économique du pays.

Pour les autorités congolaises, cette table ronde constitue également une occasion de présenter les réformes engagées afin d'améliorer le climat des affaires et de renforcer les partenariats avec les acteurs économiques internationaux.

Au-delà des échanges commerciaux, cette initiative traduit la volonté de Washington et de Brazzaville de consolider leur coopération économique sur des bases durables. En favorisant le dialogue entre les décideurs publics et les entreprises, les deux partenaires ambitionnent de stimuler les investissements, de créer des emplois et de promouvoir une prospérité partagée, au bénéfice des économies congolaise et américaine.

Arouna Sidibé

Côte d'Ivoire : La centrale solaire de Sokoro 2 marque une nouvelle avancée dans la transition énergétique



La Côte d'Ivoire a franchi une nouvelle étape dans sa stratégie de transition énergétique avec l'inauguration, dimanche 6 juillet 2026, de la centrale solaire de Sokoro 2, située à Ferkessédougou, dans la région du nord du pays. Cette nouvelle infrastructure énergétique vient renforcer les capacités de production électrique nationales et confirme la volonté des autorités ivoiriennes d'accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

La cérémonie d'inauguration a été présidée par le Vice-Premier ministre et ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, représentant le Président de la République, Alassane Ouattara. En présence de plusieurs responsables administratifs, acteurs du secteur énergétique et représentants des communautés locales, cette mise en service officielle a été présentée comme un symbole fort de l'engagement de la Côte d'Ivoire en faveur d'un développement durable et d'une énergie accessible.

Implantée sur une superficie de 70 hectares, la centrale solaire de Sokoro 2 est équipée de 73 340 panneaux photovoltaïques de dernière génération. Avec une capacité installée de 52 mégawatts-crête (MWc), elle constitue l'une des infrastructures solaires importantes du pays. Sa réalisation a nécessité un investissement de 41 milliards de francs CFA, témoignant des efforts consentis par l'État ivoirien pour moderniser son secteur énergétique.

Selon les autorités, cette centrale répond à plusieurs objectifs stratégiques. Elle vise notamment à accélérer le développement des énergies renouvelables, à renforcer la sécurité énergétique nationale et à garantir une production électrique plus propre, fiable et durable. Dans un contexte marqué par une demande croissante en énergie, cette infrastructure représente un levier essentiel pour accompagner la croissance économique et répondre



aux besoins des populations.

La mise en exploitation de Sokoro 2 devrait contribuer à améliorer l'approvisionnement en électricité de milliers de foyers et à soutenir les activités économiques dans plusieurs zones du pays. En favorisant une production énergétique moins dépendante des sources traditionnelles, la Côte d'Ivoire entend également réduire son empreinte environnementale tout en consolidant son attractivité économique.

Avec cette nouvelle réalisation, le parc de production électrique ivoirien continue de se renforcer. Le pays dispose désormais de plus de quinze centrales réparties entre les filières thermique, hydroélectrique et solaire. Cette diversification des sources d'énergie constitue un élément central de la politique nationale visant à garantir une fourniture électrique stable et compétitive.

Prenant la parole lors de la cérémonie, Téné Birahima Ouattara a souligné que la centrale solaire de Sokoro 2 traduit la vision du Président Alassane Ouattara pour une économie ivoirienne plus résiliente, portée par des infrastructures modernes et respectueuses de l'environnement. Selon lui, l'accès à une énergie compétitive constitue un facteur déterminant pour soutenir l'industrialisation, améliorer les conditions de vie des populations et favoriser un développement inclusif.

L'inauguration de cette centrale confirme ainsi la place grandissante des énergies renouvelables dans les ambitions énergétiques de la Côte d'Ivoire. À travers Sokoro 2, le pays poursuit son objectif de bâtir un système énergétique plus équilibré, capable de répondre aux défis actuels tout en préparant les générations futures.

Arouna Sidibé

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Mondial 2026 : Le cauchemar des dernières minutes frappe les sélections africaines



Le rêve africain au Mondial 2026 a connu un brutal coup d'arrêt lors des 16es de finale. Après une phase de groupes historique marquée par la présence record de neuf représentants du continent, plusieurs sélections africaines ont quitté la compétition au terme de scénarios particulièrement cruels. La Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo (RDC), l'Afrique du Sud et le Sénégal ont tous été éliminés après avoir longtemps tenu tête à leurs adversaires, avant de céder dans les dernières minutes.

Ce phénomène a rapidement été baptisé par certains observateurs « le syndrome de la dernière minute ». Au Burkina Faso, le quotidien Aujourd'hui évoque une véritable « malédiction de la 86e minute », référence à cette période fatidique du match où plusieurs équipes afri-



caines ont vu leurs espoirs s'envoler.

La Côte d'Ivoire a été l'une des premières victimes de cette série noire. Après avoir obtenu l'égalisation face à la Norvège à la 74e minute, les Éléphants semblaient en mesure de pousser leur adversaire vers une prolongation. Mais à la 86e minute, Erling Haaland est venu briser les espoirs ivoiriens en inscrivant le but décisif.

La République démocratique du Congo a également connu une fin de match douloureuse face à l'Angleterre. Longtemps héroïques, les Léopards ont résisté avant de subir la loi de Harry Kane, auteur notamment d'un but spectaculaire dans le dernier quart d'heure, à nouveau à la 86e minute.

Le scénario le plus cruel reste toutefois celui vécu par le Sénégal. Les Lions de la Téranga menaient 2-0 jusqu'à cette fameuse minute avant de voir leur avance disparaître en quelques instants. La Belgique a réussi une remontée spectaculaire avec deux buts inscrits en trois minutes, par Romelu Lukaku et Youri Tielemans, avant de décrocher la qualification grâce à un penalty en prolongation.

Après cette rencontre, le sélectionneur belge Rudi Garcia a estimé que certaines équipes perdaient leur organisation tactique dans les moments décisifs, notamment lorsqu'elles cherchent à préserver un avantage. Une analyse qui a suscité des réactions, mais qui relance le débat sur la gestion des fins de match par les équipes africaines.

Au-delà de la malchance, plusieurs spécialistes pointent des insuffisances dans la préparation mentale, la gestion tactique et la capacité à conserver la maîtrise émotionnelle dans les moments importants. La gestion des remplacements opérés par le sélectionneur sénégalais Pape Thiaw a notamment été critiquée. Le milieu Pape Guèye, sorti en cours de match, a même annoncé sa mise en retrait de la sélection, dénonçant certains choix du staff technique.

Pour plusieurs observateurs, le problème ne réside pas dans le manque de talent. Les performances de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de la RDC ou encore de l'Afrique du Sud ont démontré que les équipes africaines peuvent rivaliser avec les meilleures formations européennes. La différence se joue désormais dans l'organisation, la stabilité, la préparation psychologique et la capacité à gérer les instants critiques.

Dans cette élimination collective, le Maroc fait figure d'exception. Les Lions de l'Atlas ont démontré une solidité mentale remarquable face aux Pays-Bas. Menés au score, ils ont égalisé à la 92e minute avant de s'imposer aux tirs au but (2-2, 5-4 aux tirs au but). Une qualification qui illustre la maîtrise des moments décisifs et la maturité d'une équipe habituée aux grands rendez-vous.

Avec le Maroc et l'Égypte encore en course, l'Afrique ne compte plus que deux représentants en huitièmes de finale. L'Algérie, battue par la Suisse, et le Cap-Vert, éliminé par l'Argentine, ont également quitté la compétition. Si le parcours africain reste marqué par de belles performances, le spectre des dernières minutes rappelle que le football de haut niveau se joue autant dans le talent que dans la rigueur, la concentration et la force mentale.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre besoin de vérité absolue peut vous coûter des conflits, attention aux gaffes, mesurez la portée de vos paroles. Vous avez besoin de mouvement. Chassez votre léthargie et consacrez-vous à un sport qui délie vos articulations.

Il est préférable de travailler seul, pour vous attaquer à vos défis personnels, vous vous surpasserez. Il serait positif de commencer à envisager les changements auxquels vous aspirez depuis longtemps. Renseignez-vous.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous faites des voyages ou vous recevez d'importantes communications pour votre avenir. C'est une bonne journée pour exposer une idée, signer un contrat ou avoir une conversation sur un thème important. Vos échanges et vos rencontres sont source d'évolution personnelle.

Vous maîtrisez vos émotions et acceptez les choses comme elles se présentent. Ainsi, vous êtes plus détendu et votre entourage s'en réjouit. La journée est donc parfaite pour miser sur les instants de partage et profiter en toute sérénité du moment présent !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous devrez attendre quelque chose qui vous tient à cœur. Rien n'est compromis pour autant, restez optimiste. Bien que vous soyez vous êtes plongé dans un tourbillon relationnel, vous tenez la forme avec éclat et dignité.

Ne montez pas sur de grands chevaux.. Que vous ne maîtrisez pas assez ! Prenez votre temps si vous devez négocier car êtes susceptible et un conflit durable peut naître d'un moment de mauvaise humeur.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'insouciance de votre attitude sera contagieuse, aujourd'hui. Vous aurez l'art et la manière de créer l'ambiance que vous affectionnez pour montrer le meilleur de vous-même. Balayez résolument votre timidité.

C'est avec un bon moral que vous prenez votre élan pour faire bouger les choses et vous immerger en profondeur dans ce qui doit être. Vous voulez du concret et du sérieux ? Vous avez tous les atouts pour y parvenir !

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre quotidien s'harmonise durablement, c'est le moment de persévérer sur votre lancée si vous démarrez des projets. Une rencontre imprévue ou un dialogue vous sortira de vos doutes intérieurs dans ce domaine.

Vous êtes dans les nuages.. C'est le moment de vous évader, évitez les personnes trop terre à terre mais ne perdez pas pour autant le sens des réalités. Il faut trouver le point d'équilibre entre vos fantasmes et vos possibilités.

Vierge (23 août 23 septmbre)

C'est hors de votre cercle habituel que vous vivrez les meilleures satisfactions aujourd'hui. Profitez-en pour improviser un dîner dans un bon restaurant, sortir des sentiers battus. Le meilleur reste à venir.

Tout roule ! L'ambiance est détendue et la communication est de mise. Attendez-vous à partager des discussions enrichissantes avec vos collègues et vos amis. Vous sortez de votre réserve et votre sens du contact vous permet d'élargir votre cercle de connaissances.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Fuyez les aventures trop aléatoires et risquées. Ne vous laissez pas distraire, vous poursuivrez vos actions dans la bonne direction. La lassitude du quotidien vous pèse, c'est le moment de vous mettre au sport, une activité dans le silence serait idéale.

Le moment est venu de comprendre ce qui vous est essentiel et de vous libérer de vos frustrations, regrets et autres boulets. Pour se faire, rien de mieux que d'écouter votre petite voix intérieure et de communiquer en toute liberté.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La clarté de vos idées fera des fans dans votre entourage, vous saurez défendre votre cause avec énergie. Vous aurez l'assurance intérieure pour faire face à vos obligations mais vous y gagneriez à lâcher prise.

Plus détendu, vous osez sortir de votre carapace et aller au-devant des autres pour partager vos idées. Votre manière de vous exprimer va vous permettre de gagner la confiance de ceux qui jusqu'alors doutaient de vous. Votre attitude vous permet de gagner des points !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Toutes les activités de groupe sont importantes en ce moment mais vous vous demandez parfois quel rôle vous jouez dans votre milieu social. Parlez-en avec vos proches, les échanges à ce sujet vous éclaireront et seront très enrichissants.

Les influx actuels ont à cœur de faire évoluer votre vie relationnelle de manière plus simple et plus détendue. Ceci va vous mettre d'extrême bonne humeur et vous permettre de vous donner l'élan nécessaire pour vous éloigner des pesanteurs et des obligations du quotidien.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous retrouvez confiance en vous en vous tournant davantage vers l'avenir, aujourd'hui. C'est ce que vous avez de mieux à faire pour vous donner les moyens de vivre vos idéaux le plus pleinement possible.

Profondément attaché à ceux que vous aimez, le moment est venu de les chouchouter encore plus en leur faisant partager votre bonne humeur et vos sentiments. En effet, le climat ambiant, vous permet de chasser vos inquiétudes, d'être plus à l'écoute, plus disponible et surtout plus communicatif.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes plus libre que d'habitude dans votre expression et votre façon d'être. Profitez-en pour faire le point avec votre entourage ! Les spectacles vous permettront de vous retrouver pleinement dans la détente dont vous avez besoin.

Vous rencontrez des difficultés avec vos proches car les émotions sont exacerbées. Un peu de bienveillance, de tolérance, de diplomatie et vous passerez une journée tout en douceur de vivre. Un mot de travers et c'est la scène assurée..

Poisson (19 février - 21 mars)

Des opportunités sont à saisir tout de suite. Ayez confiance, elles peuvent vous apporter les plus grandes joies. Une sensation de décontraction et de bien-être intérieur vous permet de vous ressourcer. Le calme vous fait le plus grand bien !

Aujourd'hui, le sourire est au rendez-vous. Vous mettrez tout en œuvre pour égayer votre journée et celle des autres. Vous avez suffisamment de ressources et de bonnes idées pour organiser un joyeux programme. Alors, laissez libre cours à votre imagination !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tout **renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...**

n'hésitez pas, contactez-nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | amplkile@gmail.com | www.malikile.com